



**Vous êtes élève en classe de terminale (LP ou LGT)  
ou étudiant en 2<sup>e</sup> année de BTS**

**Vous êtes très méritant  
et vous allez poursuivre vos études l'année prochaine**

**une bourse Goldschmidt  
de poursuite d'études  
peut vous être attribuée**

**Parlez-en à votre professeur principal  
ou à votre professeur référent (BTS)**

**Procédure à suivre (par l'élève ou l'étudiant)**

- Imprimer ou enregistrer puis compléter un formulaire trouvé sur le site du lycée ou transmis par votre professeur principal ou référent.
- Envoyer le dossier par mail ou par courrier ou déposer votre dossier dans la boîte aux lettres du lycée au plus tard le **vendredi 26 juin à 18h**. Le dossier doit être complet pour être pris en compte (formulaire + bulletins).

**Critères d'obtention d'une bourse Goldschmidt**

- Obtention de **Félicitations** et/ou d'**Encouragements** du Conseil de classe au cours des deux dernières années de scolarité.
- La Bourse Goldschmidt n'est définitivement attribuée que sous réserve d'une **mention au Baccalauréat** ou de l'**obtention du BTS**.

La sélection des dossiers **ne prend pas en compte les critères sociaux**.